



 Public concerné : Toute personne appelée à conduire une grue auxiliaire de chargement de véhicules.



**Prérequis**: 18 ans d'âge minimum (sauf dérogations spécifiques). Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions et à la réalisation des tests CACES®. Aptitude médicale à la conduite d'une grue de chargement recommandée avant l'accès à la formation. Permis de conduire (Si la conduite du porteur de la grue de chargement nécessite la détention d'une catégorie de permis de conduire pour circuler sur la voie publique).



Durée: 14h ou 21h en présentiel



de 1 à 6 personnes maximum / session



#### Lieux de formation :

Site de Auch [dpt. 32] Site de Fauillet [dpt. 47] Dans vos locaux



**Prix**: Sur devis, nous consulter



**Modalités**: plan de développement des compétences, inscription libre **Délais d'accès**: délai moyen de 15 jours



**Intervenant**: Centre partenaire certifié CACES®



## **COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES**

 Préparer aux épreuves théoriques et pratiques prévues par la recommandation CACES® R490.

- Appliquer les règles et les consignes de sécurité
- Connaître les dispositions légales et règlementaires
- Maîtriser les manoeuvres et les vérifications



## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

**Méthodes :** Exposés interactifs, mises en situation, jeux de rôles. **Moyens :** vidéoprojecteur, paperboard, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation.



LES +

Formation adaptée aux conditions réelles d'évolution du stagiaire

**ÉVALUATION :** Evaluation à chaud des connaissances au cours de la formation, tests CACES® (connaissances théoriques et pratiques)

**ATTRIBUTION FINALE:** CACES® R490



## **MAINTIEN DES CONNAISSANCES**

La formation est renouvelable tous les 5 ans.











# **PROGRAMME**

- 1 PRÉSENTATION
  - Formateur
  - Stagiaires
- 3 CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE DES GRUES DE CHARGEMENT
  - Les différents types Description et équipements
  - Technologies
- 5 LES RÈGLES D'UTILISATION DES GRUES AUXILIAIRE
  - Prise et fin de poste
  - Les règles de conduite et de circulation
  - 7 PRATIQUE
    - Documents, adéquation de l'engin avec les travaux à réaliser, vérifications et essais
    - Exercices pratiques

- 2 RÉGLEMENTATION
  - Dispositions législatives et règlementaires
  - Statistiques Partenaires de la prévention
  - Droits, obligations et responsabilités
- LES RÈGLES DE SÉCURITÉ
  - Règles de stabilité
  - Risques liés à l'environnement et à l'utilisation
  - Maintenance
- 6 VÉRIFICATIONS
  - · Avant mise ou remise en service
  - · Visites générales périodiques
- 8 TESTS

#### Théorie:

- Réglementation, les partenaires de la prévention, devoirs et responsabilités du conducteur
- Classification et technologie des grues de chargements
- Les différentes vérifications, les règles de sécurité et les risques relatifs à l'utilisation des grues

### **Pratique:**

- La documentation, l'adéquation de l'engin avec le travail à réaliser, les différentes vérifications des et les essais
- Les manœuvres en sécurité : conduite, stockage et circulation
- Fin de poste et maintenance

Réf. CACES R490

**FORMATION CACES® R490** 

Grues de chargement



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:

> ACTIONS DE FORMATION

